

« La Huppe du Paradou »



Mairie
Boîte N° 23
44760 La Bernerie en Retz.

La Bernerie en Retz le 19 juillet 2013.

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 19 JUILLET 2013

Convoqués par un bulletin spécial daté du 1 juillet, une convocation datée du 2 juillet distribués par courrier, mais aussi par voie de presse, les membres de l'association et les personnes intéressées se sont réunis le vendredi 19 juillet à 17h30 à la salle Bellevue de la Bernerie en Retz.

A l'ordre du jour :

1. Le rapport moral du Président
2. Le rapport financier du Trésorier
3. Compte-rendu des actions des commissions
4. Questions diverses
5. Comment désherber, par Jean Paul Daviaud, adjoint à l'environnement

Le Président Yves Seillé remercie le Maire Thierry DUPOUE de sa présence. Au moment de débiter la séance il y avait dans la salle 68 membres présents ou représentés sur les 106 membres à jour de leur cotisation 2012-2013. La séance est déclarée ouverte.

Rapport moral du président

Yves seillé rappelle le but de l'association et énumère brièvement l'ensemble des actions sur lesquelles la Huppe du Paradou est intervenue au cours de l'année 2012/2013. Il rappelle que le Conseil d'Administration a décidé de s'organiser en commissions pour un meilleur suivi des dossiers.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport détaillé est exposé par Guy Bobrosky le trésorier, il fait état pour l'exercice 2012/2013 d'un excédent de 34,12 euros, avec au 30 juin 2013 d'un avoir sur compte de 485,65 euros et d'un avoir sur livret de 772,36 euros. Le budget prévisionnel est présenté en équilibre.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Compte-rendu des actions des commissions

- Sentier du littoral par Guy DUPIN : le dossier de servitude de passage piétonnier sur le littoral de la Bernerie qui devait être instruit à partir du deuxième semestre 2012 est actuellement au point mort.

- L'Espace Naturel Sensible du vallon de Versannes par Guy Dupin : à la suite de divers réunions, Conseil Général, Mairie, nous-même et propriétaires, des aménagements ont été réalisés au printemps conformément à ce qui avait été retenus. L'aménagement du bas du chemin des Doués doit devenir une priorité.
- Sécurisation des falaises : 3 exclos sont expérimentés, à suivre.
- Complexe sportif, zones humides : le calendrier des mesures compensatoires n'a pas démarré. L'idée d'un Comité de Pilotage pourrait être retenue.
- AVAP : La Commission Locale à laquelle nous participons se réunira en septembre.
- ZAC de la Rogère par Jean Pierre Barbedette: nos interventions concernant arbres et haies abattus, alors qu'ils étaient prévus d'être conservés, sont rappelés et il est de nouveau demandé à la Commune d'exercer son pouvoir de contrôle lors de l'instruction des permis de construire. La présentation des tranches 2 et 3 pourrait nous être faite en septembre.
- Projets pédagogiques par Jean-Pierre Lagarde : l'association poursuit ses actions vers les scolaires au niveau des classes primaires des deux écoles, la dernière action s'est déroulée en juin d'autres sont prévues en fin d'année.

Questions diverses

Quelques questions diverses ont reçu des réponses soit du Maire soit de membres du Conseil.

Comment désherber

Jean Paul Daviaud, adjoint à l'environnement a présenté à l'assemblée les études et les travaux menés par la commune pour mettre en place un plan de herbage utilisant les pratiques les plus favorables à l'environnement. Le dossier de présentation sera mis en ligne sur notre site.

La séance est close à 19h30 juste avant un petit moment de convivialité